

CR de la réunion des PresUR du 22 janvier 2026

Présents : Laure Canonne, Philippe Caramello, Francine Chich, Frédéric Duval, Benoit Filleul, Dominique Gastaldi, Didier Goyer, James Labruyère, Daniel Lambert, Philippe Lebrun, Joel Lemoine, Michel Marchand, Thierry Martinet, Fabienne Mondié, Françoise Morio, Gisèle Peyrot-Chevry, Danièle Pruvot, Bernard Rochet, Chantal Signoret-Dussutour, Michel Villequey,

Absents excusés : Gérard Camus
Invité D Gury

1^{er} point

Candidatures au 2^e collège : 5 presUR
Qui continuent D Gastaldi, Th Martinet D Lambert
F Mondié et Danièle Pruvot hésitent

3 candidatures sur 5 , réfléchissez y
Michel Marchand pas encore donné de réponse

Date de dépôt des candidatures au plus tard le 9 mars
Faire une petite profession de foi

Questions concernant les concours, James va être à contribution

F Morio

P 23 du guide post traitement ? que veut- on dire ? ce n'est pas le preset qui fait le doublon mais le contenu de l'image. Pas mal de doublons dans les photos de studio, (doublons de saynète) ou en nature qd rafales
Le but est de faire évoluer la photo et non pas de refaire la même photo tous les ans

On trouve des doublons avec même vitrine mais 2 angles de prises de vue différentes, avec 2 téléphones dans le même moment et pas le même auteur.

Ce ne sont pas de vrais doublons mais des photos de gens de clubs ou même d'UR différents mais qui ont par exemple assisté à un même workshop

Les doublons concernent un même auteur, pas des photos qui sont semblables d'auteurs de régions ou de clubs différents
Il faut faire nos propres photos.

Eric Bienfait : ce qui est embêtant c'est la subjectivité. Chaque commissaire juge par lui-même. Et les décisions appliquées ne sont pas forcément les mêmes

James : c'est toujours compliqué avec les œuvres d'art

D.Gastaldi : la FPF ne peut pas se permettre un procès

D Goyer : c'est au commissaire du régional de veiller à ce qu'il n'y ait pas de doublons, au niveau régional, et les commissaires regardent ensuite pour les montées en N2

D Gastaldi

Pb de ne plus pouvoir imprimer les étiquettes avant la clôture des inscriptions. C'est pour éviter les pbs des années précédentes avec ceux qui enlèvent et remettent d'autres photos, et génèrent d'autres étiquettes, ça remet en cause les codes barre des photos. C'est pour éviter des erreurs et que les photos aient les bonnes étiquettes

Les clubs qui réceptionnent les photos ont beaucoup de pb quand les étiquettes ne correspondent pas

Les dates de fin d'inscription ont été décalées à 3 semaines par rapport à la date du concours

Le presur peut imprimer les étiquettes ou faire un PDF pour les gens de son UR.

D Pruvot : cette date butoir est aussi valable pour les concours régionaux. Pareil pour un individuel.

Difficile parce que ça contraint beaucoup les gens dans des dates fixes

Toutes les compétitions sont au même régime. Il faudra faire un état des lieux à la fin de la saison et voir ;

Il y a aussi des étiquettes mal imprimées ou trop petites et les codes-barres sont illisibles

©

M Villequey par rapport aux compétitions pour les clubs , pb de délai entre impression des étiquettes et envoi des colis, il n'y a que 4 jours

James : Et si pb on peut toujours prévenir le commissaire national pour lui expliquer le pb

Pour avoir les bonnes planches d'étiquettes :

Ph Soulier nous dit : étiquettes 105 x 70 : 8 étiquettes par page, avec un petit décalage de 1 cm en haut

Réf AGIPA 119003

D Pruvot rappelle que la lettre était partie avant que ne soient modifiées les dates de fin d'inscription.(à cause des étiquettes)D'où les différences de dates

On peut mettre des informations complémentaires sur le site de copain, notamment la date limite d'expédition ou de réception des photos, pour que les adhérents aient l'info sur la même page

Benoit Filleul a posé des questions sur le droit à l'image

Certains auteurs pensent que si c'est compliqué comme ça, ils veulent arrêter les concours

L'avocat que consulte la FPF est spécialisé dans le droit à l'image et le droit d'auteurs

Quand on fait des photos de modèles on doit avoir leurs autorisations

Pour les gens dans la rue on ne demande rien, mais des gens peuvent attaquer ensuite

D Pruvot : Droit d'auteur vis-à-vis des œuvres d'art, c'est un autre pb. Il faut expliquer aux clubs que si un architecte a protégé son oeuvre , il peut attaquer. Car le fait de publier tombe sous le coup du droit à la propriété intellectuelle, et cela date de 1905

Même si ce n'est pas vendu, c'est commercial

Il faut expliquer ça aux gens de clubs

A noter que la FPF protège ses photos aussi, et par là même les auteurs

James : dans l'année , la FPF gère 15000 photos

La FPF ne gagne rien sur les photos. le Florilège il est normal qu'on le paye, mais il est vendu au prix de revient.

Il reste qu'il est difficile de faire des photos d'architecture moderne car on n'a pas les autorisations. Il y a des architectes qui payent des gens pour rechercher des photos publiées de leurs œuvres

F Morio dit qu'aux USA les photos des bâtiments de l'extérieur sont permises mais pas de l'intérieur

Il y a des rumeurs qui trainent comme quoi la FPF fait des bénéfices avec les photos des auteurs. Mais bien sûr que c'est faux

Gisèle : voudrait le point sur les boîtes de rangement

James : Jusque-là on n'avait pas les prix. Maintenant on les a.

Boîtes archives : 2 sortes : 30x40, 40x50

Boîtes de cadres comprend la boîte , le couvercle et les intercalaires. On n'est pas obligé d'acheter les intercalaires

Présentoirs 1m20 de long, et on pourrait en acheter juste le nombre voulu

Le prix va varier avec le nombre total (ça peut baisser de 4€ à 1,80€)

Et le point outillage sera à diviser avec les commandes, et ce sera divisé par le nombre de produits commandés

Il y aura le transport dont le prix sera différent par région

Faire un sondage dans chaque région On pourrait atteindre les 1000 boîtes pour les boîtes 30x40

Il y a des cadres 40x50 (10 cadres dans une boîte) et aussi 40x 60 (8 cadres)

Chaque UR va commander. On aura un code FPF. Il faudrait que toutes les UR achètent en même temps pour avoir des prix intéressants

Ce sera sans doute pour la saison prochaine

Que chaque Ur fasse une demande pour les boîtes 30x40 et 40x50

Dès que James nous aura fourni les prix approximatifs

Ce qui va coûter cher ce sera à cause du poids de la palette

Les boîtes seront grises et de 3 mm d'épaisseur

James va faire un calcul avec environ le prix, en répartissant le prix de l'outillage

Achat en gros de passe partout

James achète des maries- louisies pour avoir des prix de gros, des plaques non découpées

Il faudrait passer par Thierry TGV auprès de Géant des Beaux Arts pour voir si on pourrait avoir un tarif FPF

Frédéric Duval parle d'une boîte allemande (passe-partout.de), qui arrivent prédécoupés, à la demande

M Villequey va demander des prix à une boîte locale près de chez lui pour les passe- partout

Fin de la réunion à 19h 40